

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
 SOUMISES AU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 08 FÉVRIER 2023**

Date de convocation : Le 1^{er} février 2023

Date d'affichage : 13 février 2023

N° de délibération	Sujet	Résumé	Résultat du vote
2023/01	Conseil Municipal – Règlement intérieur – Modification	Approbation de toutes les modifications du règlement intérieur du conseil municipal suite aux réformes récentes.	Adoptée à l'unanimité
2023/02	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiples Canton de Saumur Sud – Modification des statuts – Avis du Conseil Municipal	Le Conseil Municipal prend acte de la transformation du SIVM Canton de Saumur Sud en SIVU Canton de Saumur Sud, approuve les nouveaux statuts et prend acte du retrait de la Ville de Saumur du SIVU de Canton de Saumur Sud.	Adoptée à l'unanimité
2023/03	Groupement d'Intérêt Economique "Saumur GIE" entre la SPL Saumur Val de Loire Tourisme, la SPL Saumur Agglopropreté, la SPL Saumur Agglobus et la SEMA-E - Création - Autorisation du Conseil Municipal	Autorisation de la création d'un groupement d'intérêt économique entre la société publique locale Saumur AggloBus, la société publique locale Saumur AggloPropreté, la société publique locale Saumur Val-de-Loire Tourisme et la société d'économie mixte SemA-E, Autorisation donnée aux représentant(s) de la Ville de Saumur au sein du conseil d'administration des SPL Saumur Agglobus, Saumur Agglopropreté et Saumur Val de Loire Tourisme à voter favorablement toutes mesures liées à la création du GIE.	Adoptée à la majorité 33 voix pour 2 abstentions
2023/04	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - Exercice 2021	Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2021, établi par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.	Adoptée à l'unanimité
2023/05	Financement des écoles privées sous contrat d'association - Contribution de la Ville aux OGEC - Exercice 2023	Fixation du montant de la contribution de la Ville de Saumur aux OGEC en vue du financement des écoles privées, pour l'exercice 2023, comme suit : classes élémentaires : 332 € par élève saumurois et par an / classes maternelles : 976 € par élève saumurois et par an / classes Ulis : 357.50 € par élève saumurois et par an. Décision de verser aux OGEC pour l'année 2023 les montants dus.	Adoptée à l'unanimité
2023/06	Adhésion au groupement de commande pour la confection de caisses de transport, manutention et accrochage d'œuvres d'art dans le cadre de l'exposition temporaire	Adhésion au groupement de commandes entre les communes de Nevers et Saumur ayant pour objet l'exécution du marché. Approbation des termes de la convention constitutive du groupement de commandes Désignation de la Commune de Nevers comme	Adoptée à l'unanimité

	“Buvons ! La faïence raconte le vin”	coordonnateur de ce groupement de commandes. Autorisation donnée au Maire ou son représentant pour signer la convention constitutive du groupement de commandes.	
2023/07	Château-Musée - Restauration des collections – Demande de subvention	Approbation du programme de restauration de l'œuvre appartenant au château-Musée ; Décision de solliciter de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de la Région au titre du Fonds Régional d'Aide à la Restauration, l'attribution d'une subvention aussi élevée que possible.	Adoptée à l'unanimité
2023/08	Restauration du tableau et de son cadre – La Soupe Populaire de F. LUZEAU - Demande de subvention	Décision de solliciter auprès du Département les subventions au taux le plus élevé possible. Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les conventions ou tout autre document à intervenir.	Adoptée à l'unanimité
2023/09	Modification du règlement d'attribution de subventions aux associations	Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le règlement d'attribution de subvention aux associations, destiné à régir les relations entre la Ville et les associations subventionnées et qui retire le critère inédit de l'action, comme critère obligatoire pour l'appréciation de la subvention.	Adoptée à l'unanimité
2023/10	Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la fourniture et les services de télécommunication (téléphonie fixe et téléphonie mobile) entre la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, les communes de Saumur, Doué en Anjou, Gennes Val de Loire et le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saumur - Avenant	Modification de la convention constitutive d'un groupement de commandes régissant la fourniture et les services de télécommunications pour les années 2021 à 2024 en ôtant le lot 2 téléphonie mobile de la Convention à compter du 11 janvier 2023. Approbation de l'avenant n°1 relatif à la suppression du lot 2 téléphonie mobile de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture et les services de télécommunication 2021-2024. Autorisation donnée à M. le Maire ou son représentant pour signer l'avenant n°1 à la Convention mentionnée.	Adoptée à l'unanimité
2023/11	Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport définitif	Approbation du rapport définitif de la C.L.E.C.T. du 1 ^{er} décembre 2022, Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer tous documents afférents.	Adoptée à l'unanimité
2023/12	Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Adoption des attributions de compensations définitives 2022 et provisoires 2023	Approbation du montant des Attributions de Compensation définitives 2022 et provisoires 2023.	Adoptée à l'unanimité
2023/13	Avenant à la convention état-région pour la restauration d'édifices protégés au titre des monuments historiques de la ville de Saumur	Approbation de la nouvelle répartition financière des opérations faisant l'objet de cet avenant Autorisation à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer l'avenant à la Convention portant sur les travaux des Monuments Historiques,	Adoptée à l'unanimité

2023/14	Micro-forêts urbaines - Demande de subvention - Dispositif Régional "Une Naissance Un Arbre"	Approbation du programme de déploiement de Micro-forêts urbaines. Autorisation donnée au Maire ou son représentant pour : - solliciter auprès de la Région des Pays de la Loire l'aide forfaitaire s'inscrivant dans le dispositif Une Naissance Un arbre - signer les conventions et tous les documents y afférents.	Adoptée à l'unanimité
2023/15	Etude complémentaire - Côteau du Gaillardin - Demande de fonds au titre du Fonds de Prévention pour les Risques Naturels Majeurs (FPRNM)	Le Conseil Municipal accepte le complément d'étude visant à définir le chiffrage des travaux de stabilisation de cette partie du coteau. Autorisation donnée au Maire pour solliciter : - auprès de l'État une subvention au titre du Fonds de Prévention des Risques naturels majeur, au taux le plus élevé possible, - toute autre aide financière mobilisable susceptible de compléter le financement de cette étude, sachant que dans le cas où les co- financements attendus ne seraient pas obtenus, la Ville de Saumur s'engage à honorer la différence par autofinancement.	Adoptée à l'unanimité
2023/16	Agence France Locale - Garantie à première demande - Exercice 2023	Octroi de la garantie de la Ville de Saumur aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale. Autorisation donnée au Maire ou l'adjoint aux finances pendant l'année 2023 pour signer le ou les engagements de garantie pris par la Ville de Saumur. Autorisation donnée au Maire ou à l'adjoint aux finances pour prendre toutes les mesures et pour signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.	Adoptée à l'unanimité
2023/17	Personnel Municipal – Modification du tableau des emplois et des effectifs	Approbation des modifications du tableau des emplois et des effectifs.	Adoptée à l'unanimité
2023/18	Renouvellement de la mise à disposition de personnel auprès du Groupement d'Action Sociale	Approbation de la nouvelle convention de mise à disposition de personnel entre la Ville de Saumur et le Groupement d'Action Sociale. Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du GAS, pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.	Adoptée à l'unanimité
2023/19	Renouvellement de la mise à disposition de personnel communal auprès du CCAS - Résidence autonomie Clair Soleil et EHPAD La Sagesse	Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit du CCAS, pour exercer les fonctions de Directeur de la résidence autonomie Clair Soleil et Directeur de l'Ehpad La Sagesse Autorisation donnée à Monsieur le Maire de la Ville de Saumur ou son représentant pour signer la convention de mise à disposition de personnel	Adoptée à l'unanimité

		auprès du CCAS, pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que tout avenant ou toute pièce se rapportant à cette affaire.	
2023/20	Mise à disposition d'un personnel communal au sein du CCAS – Maison pluridisciplinaire de santé	Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit de la maison pluridisciplinaire de santé, pour y exercer des fonctions administratives, Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du CCAS, pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que tout avenant ou toute pièce se rapportant à cette affaire.	Adoptée à l'unanimité
2023/21	Mise à disposition d'un personnel communal auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Direction des Politiques Sportives	Approbation de la convention de mise à disposition de l'agent au profit de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, pour exercer les fonctions de Directeur des politiques sportives à raison de 40 % de son temps de travail hebdomadaire, Autorisation donnée à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer la convention de mise à disposition de personnel auprès de la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, ainsi que tous les avenants ou toute pièce se rapportant à cette affaire.	Adoptée à l'unanimité
2023/22	Extension du forfait mobilités durables	Approbation de l'extension du « forfait mobilités durables » à compter du 1 ^{er} janvier 2022 (effet rétroactif) dans les conditions proposées. Autorisation donnée au Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.	Adoptée à l'unanimité
2023/23	64 rue Léonce Malécot à Bagneux – Acquisition d'une parcelle appartenant à Mesdames DALIFARD Caroline et Gwenola	Acquisition d'une parcelle non bâtie d'une surface de 92 m ² , située 64 rue Léonce Malécot à Bagneux appartenant à Mesdames DALIFARD, moyennant l'euro symbolique. L'acte de vente sera régularisé aux frais de la Ville de Saumur. Pouvoir est donné au Maire ou la première adjointe pour signer l'acte de vente à intervenir.	Adoptée à l'unanimité (Mmes BOURDIER et TAUGOURDEAU n'ont pas pris part au vote)
2023/24	Boulevard de la Marne à Saumur – Parc photovoltaïque – Avenant au bail emphytéotique au profit de la société Centres Photovoltaïques PS3	Décision de consentir à la société Centrales Photovoltaïques PS3 ou toute Société qu'elle se substituerait, un avenant au bail emphytéotique pour la mise à disposition de parcelles communales pour une surface supplémentaire de 49 m ² . L'avenant fera l'objet d'un acte en la forme notariée aux frais du preneur. Pouvoirs sont donnés au Maire ou à son représentant pour signer l'avenant au bail emphytéotique à intervenir.	Adoptée à l'unanimité (Mmes BOURDIER et TAUGOURDEAU n'ont pas pris part au vote)
	Boulevard de la Marne à	Le sujet est retiré de l'ordre du jour.	

	Saumur – Echange de parcelles entre TOTAL MARKETING France et la Ville de Saumur		
2023/25	Lieudit La Butte à Ricasseau à Saumur – Acquisition d'une parcelle appartenant aux consorts BESLOT	Acquisition d'une parcelle située au lieudit « La Butte à Ricasseau » à Saumur d'une surface de 5 292 m ² appartenant à Messieurs Jean-Marie et Jean-Pierre BESLOT, Madame Marie-Françoise BROUE née BESLOT, Madame Jeanne BOSS née BESLOT et Madame Anne-Marie BESLOT, moyennant le prix net et forfaitaire de 5 000 euros. L'acte de vente est régularisé aux frais de la Ville. Pouvoirs sont donnés à Monsieur le Maire ou sa première adjointe pour signer l'acte de vente à intervenir.	Adoptée à l'unanimité
2023/26	Inventaire des zone humides sur le bassin du Thouet et les masses d'eau liées à la Loire – Validation	Le Conseil Municipal prend acte du recensement des zones humides, du réseau hydrographique et des plans d'eau effectué sur la Ville de Saumur, et à solliciter l'avis de la Commission Locale de l'eau du SAGE Thouet.	Adoptée à l'unanimité
2023/27	Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) – Regroupement des écoles Charles Perrault et Petit Poucet – Concours de maîtrise d'œuvre	Le Conseil Municipal arrête le montant de la prime à verser à chacun des candidats ayant remis des prestations conformes au règlement de la consultation, à 15 000,00 € HT Fixation de l'indemnité à verser, sur justificatifs, aux personnes qualifiées pour leur participation au jury à 400 euros HT la demi-journée, auxquels s'ajoutera le remboursement des frais de déplacement, sur la base des frais kilométriques conformes au barème fiscal d'un véhicule de 7 CV maximum, ou d'un aller/retour SNCF en seconde classe.	Adoptée à l'unanimité

Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET